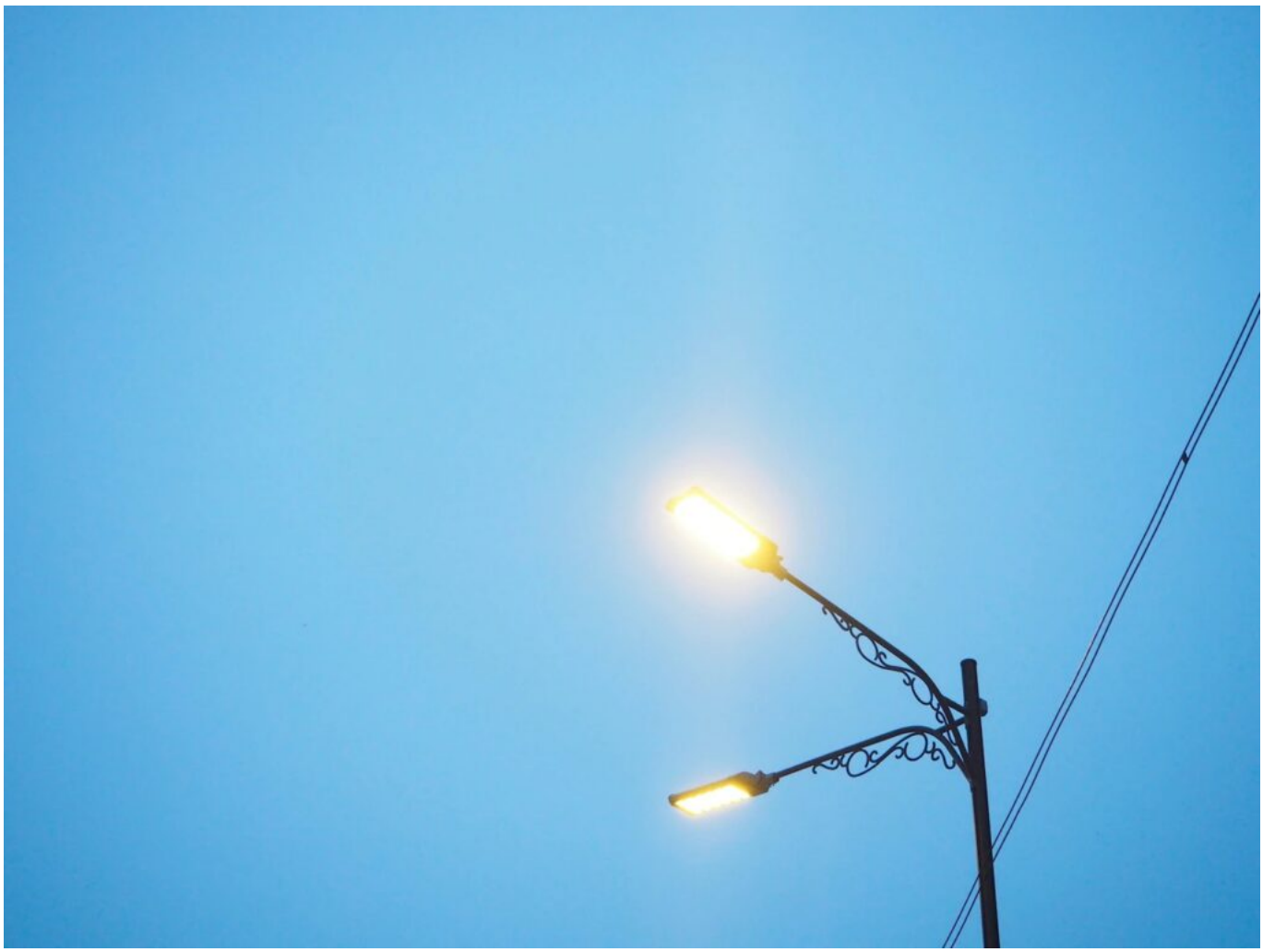
Ecrit par Echo du Mardi le 13 janvier 2023

L'Isle-sur-la-Sorgue confie la gestion de son éclairage public à Citeos pendant dix ans



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de signer un contrat de performance énergétique (CPE) avec la société Citeos et lui confie la gestion et la maintenance de l'éclairage public, de l'éclairage sportif, des illuminations festives et la rénovation de son éclairage public pour la période 2023-2033.

Spécialisée dans l'accompagnement des villes pour améliorer la performance de leurs équipements urbains, leur attractivité et le confort des citoyens, l'entreprise Citeos, à travers ce CPE signé par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, va assurer la continuité et la sécurité du service public, mais aussi réduire les

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 13 janvier 2023

pannes et la consommation d'énergie, et ce, pendant une décénnie.

Un CPE a pour objectif de réduire la consommation énergétique des collectivités. Généralement d'une durée de 8 à 10 ans, ce contrat peut concerner l'éclairage public, mais aussi les bâtiments.

L'éclairage de la ville

À ce jour, l'Isle-sur-la-Sorgue comptabilise 3 740 points lumineux dont 785 sont en bon état, 1 160 sont vieillissants et énergivores et 1 795 ne sont plus en bon état. 1 274 de ces points lumineux ont une puissance inférieure à 100 W et 2 466 de ces points lumineux, c'est-à-dire 65% du parc, une puissance égale ou supérieure à 100 W. Plus de la moitié du parc peut donc être qualifiée d'énergivore.

Chaque année, l'Isle-sur-la-Sorgue consomme autour 1 740 000 KWh, soit environ 235 000€, rien que pour l'éclairage public. Cela représente près de 40% de la facture d'électricité de la Ville.

Ce que prévoit le contrat

Le CPE, qui a débuté le 1er janvier dernier, prévoit l'installation de 3 364 luminaires LED avec gradation de puissance, la rénovation de 124 armoires de commande d'éclairage public, le remplacement de 286 candélabres, la vérification de tous les mâts 'sportifs', la rénovation sur mât, poteau ou façade de 652 crosses, l'installation de 3 364 coffrets classe II et de 295 prises illuminations.

Pour Citeos, l'objectif est de rénover l'entièreté du parc d'éclairage public dans un délai de deux ans maximum et de réduire l'énergie de 72% minimum. Pour ce faire, la Ville va bénéficier d'un prêt « intracting » d'un montant de 2,8 millions d'euros pour une durée de 13 ans. Elle bénéficiera également de deux subventions : 1 760 000€ du Fond Verts accordé par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et 30 000€ accordés par le Département de Vaucluse dans le cadre du plan de relance 'Plus en avant'.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !